

Discerner les esprits

Judaïsme

La vie juive

1. Le culte privé
 - a. La prière
 - b. Prières diverses
 - c. Les rituels
2. Le culte public
 - a. Signification générale
 - b. Prières diverses
 - c. La lecture de la loi
 - d. L'organisation du culte
3. Les fêtes juives
 - a. Les fêtes de purification
 - b. Les fêtes de pèlerinage
 - c. Les fêtes et jeûnes post-mosaïques (fêtes non chômées)
 - d. Les fêtes ou cérémonies occasionnelles
4. Conclusion
5. Complément de bibliographie

1. Le culte privé

a. La prière

La prière est l'offrande du cœur à Dieu. Dès les premiers temps de son histoire, la conscience d'Israël a été purifiée des conceptions primitives et païennes du sacrifice. On trouve dans le culte de l'ancien Temple des sacrifices d'animaux, on n'y trouve plus de sacrifices humains. Après le stade des offrandes d'animaux, Israël a appris à les remplacer par l'hommage des lèvres (Ps 50.9-15; Os 14.2). Selon le Talmud, ce que Dieu demande c'est le cœur (Rabba Metsia 59a; Sanhédrin 106).

Le sacrifice consiste à offrir ce qui coûte le plus. Cependant, beaucoup de fidèles voient dans la prière une demande. Ce genre de prière existe; il en existe également d'autres : la « te'jina » (complainte), la « tefilla » (élévation à Dieu), la « zimra » (chant)... Toutes ces formes sont admises, mais la forme supérieure est celle qui ne demande rien et donne tout.

Les prières de la communauté d'Israël ont été instituées pour que cette communauté garde la conscience qu'elle doit avoir d'elle-même, de sa position religieuse, de son destin. En même temps, elles expriment la doctrine et les sentiments communs à tous. Ces prières sont réglementées. Mais à

côté d'elles se trouvent les prières individuelles, dont quelques-unes appartiennent à la fois au culte privé et au culte public.

b. Prières diverses

Le Shema : Cette prière est à la fois individuelle et collective; elle fait partie du culte privé et du culte public. Dans le culte privé, elle est récitée au réveil et au coucher. Dans le culte public, elle est récitée aux offices du matin et du soir. Si on ne peut se rendre à l'office public, on doit la dire en particulier, aux mêmes heures que lui.

Cette prière est composée de trois paragraphes : Deutéronome 6.4-9; Deutéronome 11.13-21 et Nombres 15.37-41. Ce dernier paragraphe mentionne les « tsitsith » (les franges). La deuxième phrase a été ajoutée au texte biblique : « Béni soit le nom de son règne glorieux. » On la dit à voix basse, sauf le jour de Kippour.

Le Shemoné Esré : Cette prière se récite trois fois par jour, soit individuellement, soit en communauté. Comme le nom l'indique, il s'agit des dix-huit bénédictions. Les trois premières et les trois dernières bénédictions sont fixes. Entre elles, on place treize bénédictions en semaine, une ou trois aux jours fériés. Si on parle de dix-huit bénédictions, c'est en souvenir de leur nombre primitif.

Cette prière est aussi appelée « amida » parce qu'on la récite debout, ou « tefilla » (prière). Cette prière qui était déjà ancienne lorsque la Mishnah fut rédigée remplace le sacrifice quotidien au Temple. On la dit en se tournant vers Jérusalem. Comme il y avait trois sacrifices journaliers, on la récite trois fois par jour. Les jours fériés, on ajoute une quatrième récitation parce que ces jours-là il y avait un sacrifice supplémentaire. Cette récitation supplémentaire s'appelle le « moussaf ». Le jour de Kippour, on a un Shemoné Esré de clôture appelé « neila ».

On a aussi intercalé dans cette prière des prières de néoméniés et de demi-fêtes, de Hanouka et de Pourim, des formules pour les jours d'été et d'hiver ainsi que la bénédiction sacerdotale. Pour ceux qui ne pourraient la dire en entier, on a rédigé un résumé formé d'une prière unique (formule du « habibenou »). À la fin, on récite cette formule qui vient du Talmud : « Mon Dieu, préserve ma langue de la médisance et mes lèvres du mensonge. Rends mon âme insensible à l'offense et ruine l'œuvre des artisans du mal. Donne-moi un cœur pur et la volonté de suivre la voie du bien. Agrée les paroles de mes lèvres et les pensées de mon cœur, ô toi notre Dieu qui fais régner la paix dans les cieux et qui la fera régner sur Israël. Amen. »

Le Qaddishe : C'est une prière en araméen qui « exalte le triomphe de Dieu par l'avènement du Messie ». Elle a un sens universel.

c. Les rituels

Les rites actuels dérivent tous du rite babylonien tel qu'il a été fixé par le Gaon Amran au IX^e siècle. Le rite allemand (ashkenazi) qui en dérive a été fixé par le rabbin Simha de Vitry au XII^e siècle. À côté du rite allemand existait le rite espagnol (sefardi). De ces deux rites dérivent les rites polonais, italiens, comtadins...

Le taleth et les tefillin : Les « tsitsith » sont les franges (un fil d'azur à chaque coin du vêtement). Comme le port des « tsitsith » est devenu impossible avec les vêtements actuels, la tradition a prescrit le port du « taleth », écharpe rectangulaire aux coins de laquelle sont fixés les « tsitsith ». On la met à la prière du matin (sauf le 9 ab où on la met l'après-midi avec les tefillin). Le port du « taleth » sur la tête rappelle qu'on doit s'abstraire de toute pensée étrangère pendant la prière. Le Talmud voit dans le « taleth » le symbole de l'abri de Dieu (Menahoth 43b).

Les hassidim s'entourent les reins d'une ceinture afin de séparer les parties supérieures du corps des parties vulgaires.

Les « tefillin », ou phylactères, sont des écrins de cuir contenant de petits rouleaux de parchemin sur lesquels sont écrits quatre passages du Pentateuque (les deux premiers passages du Shema et deux autres pris dans le livre de l'Exode 13.1-16). Les hommes les portent au bras gauche et au-dessus du front, à la prière du matin des jours non fériés.

La mazouza : C'est un rouleau de parchemin contenant les deux premiers paragraphes du Shema. On fixe la mazouza aux montants de la porte de toutes les pièces habitées.

La tête couverte : Cet usage de se couvrir la tête pendant la prière et la lecture des Écritures est expliqué diversement. On en connaît mal l'origine. Paul ne connaissait pas cette coutume (1 Co 11.7).

Pratiques diverses : Nous citerons « l'illumination » la veille du sabbat et des fêtes. Ce devoir incombe aux femmes. Il y a une autre illumination lors de la fête de la Hanouka. Dans ce cas, c'est le chef de famille qui en est chargé le premier jour. Ensuite, chacun des membres de la famille allume, à son tour, le chandelier pendant les jours suivants. Nous rappellerons encore que ceux qui ne peuvent assister aux cérémonies du Chofar le jour de Rosh Hashana et du Loulab doivent accomplir ces rites à la maison.

2. Le culte public

a. Signification générale

La prière de la synagogue est considérée comme remplaçant le sacrifice du Temple. On distingue : (1) les prières précédant le culte public et le préparant (prières du réveil; choix de psaumes); (2) le culte public. La prière publique est formée du Shema, du Shemoné Esré auxquels s'ajoutent le Qaddishe, la Qedousha et la lecture de la loi.

Un repas pris en commun devient acte public lorsque trois hommes sont présents. C'est ce qu'on appelle être « mezouzan » ou mieux « zimoun ».

b. Prières diverses

Alenou le shabeah : La date d'origine de cette prière est mal connue (avant Jésus-Christ selon certains, du III^e siècle après, selon d'autres). C'est une prière du Rosh Hashana (début de l'année), dont certaines parties sont passées dans la prière journalière.

Adôn olam : Elle apparaît entre le XII^e et le XV^e siècle. Il n'est pas certain qu'elle soit d'Ibn Gabirol. On la dit au début des prières préparatoires du culte, le matin.

Yigdal : Ce sont treize sentences de Maïmonide mises en vers.

Lekha dôdi : Cette prière viendrait de la Kabbale. Elle fait partie de la liturgie du vendredi soir. Elle fut composée par Salomon Alkabetz Halevi de Safed, vers 1540.

Hallel : C'est une série de psaumes de louanges suivis de alléluias; ces psaumes sont récités les jours fériés et mi-fériés, sauf lors des fêtes austères.

Kol nidré : C'est une des prières du Yom Kippour.

Prières de pénitence : On les dit tous les jours, matin et après-midi, sauf lorsque le jour est férié. Les Seli'oth se disent certains jours spéciaux.

c. La lecture de la loi

On lit la loi deux fois par semaine, le lundi et le jeudi. On la lit encore le samedi matin, les jours de jeûne et le jour de Kippour. Tout le Pentateuque est lu en un an. La lecture se fait sur un parchemin écrit avec une plume d'oie au moyen d'une encre indélébile. On ajoute la lecture d'un passage des prophètes (une haph tara). C'est la prise de congé de la lecture de la loi.

d. L'organisation du culte

La synagogue est le lieu où se réunit la communauté pour prier en commun, pour lire dans le livre de la loi, pour s'instruire dans la religion, pour veiller aux intérêts de la communauté.

Dans la synagogue, il doit y avoir un lieu de culte, des salles de réunions et de classes, des pièces pour les archives, une bibliothèque accessible aux fidèles.

Le lieu de culte doit contenir l'armoire aux rouleaux sacrés, la table où on les lit, la lampe perpétuelle (« ner tamid »), une lampe à plusieurs branches (mais pas sept).

Le personnel de la synagogue comprend : (1) Le rabbin : c'est le maître qui enseigne la règle à suivre; (2) l'officiant ou ministre officiant délégué par les fidèles pour être leur porte-parole devant Dieu et présider le culte public; il est chantre (« hazan »), lecteur sacré (« baal qoré » ou « baal qeria ») et sonneur du cor sacré (« baal toquéa »); (3) l'instituteur ou « melamed » qui prépare les enfants et les jeunes gens; (4) le scribe ou « sopher » qui écrit le texte sacré et veille à la conservation des rouleaux; (5) l'opérateur de l'abattage rituel ou « cho'et » qui joint à sa fonction celle de vérificateur des aliments purs; (6) le circonciseur (péritomiste) ou « mohel »; (7) le sonneur du cor sacré ou « baal toquéa »; (8) les veilleurs et les purificateurs mortuaires.

3. Les fêtes juives

On divise les fêtes juives en quatre groupes : (1) les fêtes de purification; (2) les fêtes de pèlerinages; (3) les fêtes et jeûnes post-mosaïques; (4) les fêtes occasionnelles.

a. Les fêtes de purification

Les fêtes austères sont appelées aussi « jours redoutables » (« yamim noraïm ») ou fêtes de purification de la conscience.

Rosh Hashana : C'est le début de l'année religieuse, le premier du mois de Tishri (ou Ethanim). L'année civile commence avec le mois de Nisan. Le mois de Tishri est le septième mois de l'année civile. Cette fête dure deux jours (il y a ainsi des fêtes redoublées à cause des communautés éloignées qui ne peuvent être prévenues dès qu'on aperçoit la lune au début du mois). Cette fête comporte aussi dix jours de pénitence qui se terminent par le Yom Kippour.

Cette fête est aussi appelée « jour de souvenir » (« yom hazzikarôn »), car elle invite à se souvenir de l'alliance d'Abraham scellée par le sacrifice d'Isaac. On l'appelle encore « yom haddîn », « jour du jugement », ou « yom malkouth shamayim », « jour du royaume des cieux ».

Dans la Bible, on trouve la mention du « yom teroua », « jour de la sonnerie », parce que la nouvelle lune était annoncée par une sonnerie de trompe (le chofar, corne de bélier). Il y a trois sortes de sonneries : (1) les « malkouvoth », proclamation de la royauté divine; (2) les « zikhoroth », proclamation du souvenir de l'alliance et du sacrifice d'Abraham; (3) les « chofaroth », annonciation de la trompe (chofar) qui proclamera les temps messianiques.

On lit l'histoire de la naissance d'Isaac et celle de son sacrifice. Comme Haphtara, on lit le récit de la naissance de Samuel et Jérémie 31. Dieu est invoqué sous le titre de « Roi ». Dans le rite Ashkénazi, on s'agenouille pendant la prière « alenou ».

Yom Kippour : Il termine les dix jours de pénitence ou examen de conscience du début de l'année. Il a donc lieu le 10 de Tishri. C'est aujourd'hui le jour le plus important de l'année juive. C'est une journée de jeûne. Le jeûne commence la veille au soir et se continue jusqu'au soir. On passe la journée dans la prière, la lecture de la loi et la méditation.

La veille au soir, la cérémonie commence par le « kol nidré ». Par cette déclaration, la communauté lève les interdits qu'elle aurait pu prononcer contre les délinquants, afin que tous puissent participer au repentir commun. On y a ajouté la levée des vœux (en souvenir des juifs qui, pendant les persécutions, s'engageaient à abandonner leur religion). La formule de la levée des vœux s'est étendue aux vœux futurs. En pratique, les vœux ne sont levés qu'après consultation rabbinique. On ne peut dire que cette cérémonie permet aux juifs de ne pas tenir leurs promesses. Les juifs pieux ne font pas de projets sans dire « beli neder », « sans engagement ».

Avant le « kol nidré », on invite la communauté à prier pour les pécheurs. On lit Lévitique 16; Ésaïe 58.5-8; Lévitique 18 et 19; Jonas. Il est d'usage dans les milieux traditionalistes de se réconcilier avec ses adversaires avant la cérémonie de Kippour.

b. Les fêtes de pèlerinage

C'étaient des fêtes agricoles devenues commémoratives.

Pâque : C'était une fête agricole. Le lendemain, on donnait le premier coup de faucille. Elle rappelle aussi la délivrance d'Égypte. Le caractère agricole n'apparaît plus que dans la prière de la rosée (« tefillah tal ») qui se dit le premier jour de la fête.

Cette fête porte quatre noms : (1) « Pessah », « passage » (de l'ange destructeur, de l'hiver au printemps, de l'esclavage à la liberté, de l'inexistence d'Israël à son existence nationale); (2) « Hag hammatsoth », « fête des azymes » (comme souvenir de misère); (3) « Zeman herouthenou », « fête de notre libération »; (4) « Hag hahabib », « fête du printemps ». La fête dure sept jours en Palestine et huit ailleurs. Voici quelques détails sur cette fête.

Le Seder : Il est célébré les deux premiers jours (le soir); son programme comprend la lecture de la Haggada de la délivrance d'Égypte et l'accomplissement des rites qui la symbolisent.

La disposition de la table et du plateau : Sur le plateau sont placés trois pains azymes, des herbes amères, des fruits pilés trempés dans du vin (« hassoreth », symbole du mortier que les Israélites ont pilé en Égypte), un œuf (symbole de fécondité? de deuil national? ou sacrifice spécial du jour de fête?), quatre coupes de vin que l'on boit et une cinquième à l'intention du prophète Élie, une tasse de vinaigre ou d'eau salée, à côté du plateau.

Le cérémonial : Il comprend le chant de la Pâque universelle; la récitation du Qiddoushe; le Karpas (on prend un légume et on le trempe dans le vinaigre ou l'eau salée); le Maguid (on montre le pain azyne en disant : « C'est le pain de misère »); les quatre questions sur la Pâque auxquelles répond le benjamin; le souper; la fin du souper (« l'afikômen », du grec « epikômen », « dessert »; la dernière bouchée de pain azyne; les hommes se couvrent, la dernière prière après le repas; on prend la troisième coupe et on remplit la coupe d'Élie).

Le deuxième jour de la Pâque a lieu l'offrande d'un omer d'orge. La période qui suit est la période de l'omer. Les premiers jours sont des jours de deuil pendant lesquels on ne célèbre pas de mariages, en souvenir des calamités survenues au temps de Rabbi Akiba.

Pentecôte ou Shabuoth : C'est la fête des semaines (« shabuoth »). Pentecôte est le cinquantième jour après Pâque. Sept semaines se sont écoulées depuis cette fête. Pentecôte marque la fin de la moisson; c'est le « hag hakkatsir », « fête de la moisson », ou « atsereth », « clôture ». Il ne faut pas confondre « l'atsereth » avec le « shemini atsereth » qui est le huitième jour de la fête des soukth. On appelle encore Pentecôte « hag hakkibourîm », « fête des prémices » ou bien « zeman mattan torathenou », « temps du don de la loi ».

On lit les passages correspondants du Pentateuque. Pour rappeler l'origine agricole de la fête, on fleurit la synagogue. Dans certaines communautés, on lit le livre de Ruth, le deuxième jour.

Les cabanes (tabernacles) ou soukth : C'est la fête des récoltes d'automne. On l'appelle « hag ha'assif », « fête de la récolte ». On la célèbre le 15 de Tishri; elle dure neuf jours (sept jours de fête; les deux derniers ont un caractère différent).

Les sept jours : Il y a deux jours de pleine fête et cinq de demi-fête. Le dernier jour est devenu pour certains un petit Kippour. Pendant les sept jours, on séjourne dans la « soukka » ou cabane à toit de

feuillage. On agite le « loulab », faisceau de trois branches, une de myrte et deux de saule, le tout accompagné d'un cédrat (« ethrog »). Dans les pays où l'on ne peut coucher sous la soukka, on se contente d'y prendre un repas symbolique. À la synagogue a lieu une procession avec le loulab et le chant du hochana.

Cette fête symbolise le caractère temporel de notre existence de voyageurs sur la terre. D'autre part, elle rappelle que notre vie doit être éclairée par la lumière céleste. Le loulab symbolise la solidarité humaine.

Shemini Atsereth : C'est le huitième jour de la fête. On invoque Dieu pour la pluie. C'est la prière du « gueshem ». Le « shemini atsereth » est dédoublé et on a le « simhath torah » ou « réjouissance de la loi ». On lit la Genèse, les derniers passages du Deutéronome et on fait une procession avec les livres de la loi.

c. Les fêtes et jeûnes post-mosaïques (fêtes non chômées)

La Hanouka : Elle a lieu le 25 du mois de Kislev. Cette fête date de l'an 165 avant J.-C. Le mot signifie « inauguration ». La fête rappelle l'inauguration de l'autel érigé par Judas Maccabée en remplacement de l'ancien autel profané.

On allume des lumières progressivement pendant huit jours. Dans le Shemoné Esré, on intercale un récit des faits historiques rappelés par la fête. On ajoute de petites poésies dont une est devenue populaire sous le nom de « môz tsour ».

Pourim : Cette fête a lieu les 13 et 14 Adar. Cette fête rappelle les événements du livre d'Esther. Le 13 Adar est un jour de jeûne (jeûne d'Esther). Le 14 est un jour de fête. On lit le megillah d'Esther, la veille au soir et le lendemain matin. On fait des cadeaux et on distribue des aumônes aux pauvres.

Jeûnes : *Jeûne du 9 Ab*. Il rappelle la destruction du Temple de Salomon et celle du Second Temple, en 70. La veille au soir, on lit les Lamentations de Jérémie. Le soir et le matin, on récite les complaintes ou « Qinoth », ainsi que quelques élégies sur la perte de Sion (*Les Sionides* de Juda Halevi). On ne revêt pas le talet et on ne porte pas les tefillin. *Jeûne du 10 Tebeth* en souvenir de l'investissement de Jérusalem. *Jeûne du 17 Tammouz* en souvenir de la première brèche dans les murs de Jérusalem. *Jeûne de 3 Tishri* ou jeûne de Guedalia. Il y a aussi les jeûnes des lundis et jeudis pour les personnes qui s'imposent des pénitences. *Jeûnes des premiers-nés* (la veille de Pâque). *Jeûnes des fiancés* (la veille du mariage). L'autorité rabbinique peut encore prescrire des jeûnes en cas de malheur collectif.

d. Les fêtes ou cérémonies occasionnelles

La circoncision : La cérémonie est complétée par la mise au berceau. Le sabbat où la nouvelle maman retourne à la synagogue, des parents et des amis se rendent à son domicile après le service religieux. La marraine met l'enfant au berceau pendant que le parrain tient en main un Pentateuque ouvert sur le Décalogue. L'officiant récite des prières pour le salut de l'enfant.

Bénédictio des relevailles : La mère va à la synagogue avec son bébé et elle le fait bénir au moment où l'officiant bénit l'assemblée.

Le pidiôn haben : C'est le rachat du premier-né.

Bar mitswa et initiation : C'est la cérémonie de la majorité religieuse.

Mariages : Ils ont lieu devant témoins. Ils comportent la remise des anneaux, d'un contrat moral et matériel. Il y a aussi la bénédiction des fiançailles et celle du mariage.

4. Conclusion

Dans les chapitres précédents sur l'histoire du judaïsme, sur la doctrine juive et sur la mystique juive, comme dans ce dernier chapitre sur la vie juive, nous nous sommes efforcés de décrire le judaïsme en nous servant d'ouvrages juifs et sans ajouter de commentaires. Nous devons maintenant faire quelques remarques.

Dès la première page, nous avons dit que le judaïsme est la forme prise par la religion d'Israël après Esdras et Néhémie. Il apparaît très vite comme une revalorisation de la loi et un attachement grandissant à la tradition. L'avènement du christianisme, la disparition de la vie nationale juive après la prise de Jérusalem en 70, la destruction du Temple, centre culturel voulu par Dieu maintenant rejeté, et l'échec de la révolte de Bar Kokheba en 135 placèrent les juifs dans des circonstances nouvelles qui devaient modeler fortement leurs caractères ethniques, leurs mœurs et leur religion. Leur dispersion parmi les nations fut cause de souffrances sans nombre et de réussites éclatantes qui créèrent en eux une mystique de la persécution et une fierté peu communes.

Cette situation ne se comprend que si l'on sait que Dieu a mis à part Israël pour un temps. Il ne l'a pas rejeté, mais l'a « endurci » jusqu'à ce que la totalité des païens fussent entrés dans les voies du salut (Rm 11.25). Ne confondons pas cette position voulue par Dieu et les persécutions qui sont l'œuvre de la méchanceté des hommes. Dieu châtiara les persécuteurs d'Israël. Israël n'accepte pas cette explication des faits et s'obstine dans son refus du salut apporté par Jésus. Cependant, la miséricorde de Dieu garde Israël pour les jours proches de son salut.

Israël s'est maintenu dans cette situation inconfortable; il a essayé de perpétuer un culte que Dieu n'agréait plus. Il a remplacé ce qui avait été établi par la loi par des formes nouvelles de vie religieuse originales, chargées de souvenirs et de regrets, mais toujours sans remords. Sa piété a été créatrice d'ascétisme et de mystique. On dirait qu'Israël a voulu, par les seules forces de son génie, surpasser toute pensée religieuse par l'extravagance de sa pensée mystique alors qu'il s'efforçait, sur le plan des affaires humaines, de dépasser par son intelligence toutes les élites du monde.

Comment ne pas se sentir attaché à ce peuple qui est le peuple du Sauveur, de Jésus fils de David? Ses souffrances nous bouleversent et nous sentons monter en nos cœurs de l'admiration pour ses gloires passées comme pour son énergie actuelle aux prises avec les rudes tâches de l'installation sur une terre ruinée par l'islam et avec l'hostilité ouverte de ses voisins.

Mais ce qui domine tous ces sentiments, c'est la tristesse causée par sa position devant Dieu. Paul écrivait : « *Frères, le vœu de mon cœur et ma prière à Dieu pour eux, c'est qu'ils soient sauvés* » (Rm 11.1).

Ailleurs, l'apôtre exprime sa douleur :

« Je dis la vérité en Christ, je ne mens point, ma conscience m'en rend témoignage par le Saint-Esprit : j'éprouve une grande tristesse et j'ai dans le cœur un chagrin continuel. Car je voudrais moi-même être anathème et séparé du Christ pour mes frères, mes parents selon la chair, qui sont Israélites, à qui appartiennent l'adoption, et la gloire, et les alliances, et la loi, et le culte, et les promesses, et les patriarches, et de qui est issu, selon la chair, le Christ, qui est au-dessus de toutes choses, Dieu béni éternellement. Amen! » (Rm 9.1-5).

Nous qui, de la gentilité, sommes venus au Christ et qui avons été entés sur l'olivier franc, à la place des branches retranchées, nous nous garderons de nous glorifier aux dépens de ces branches (Rm 11.17-24) et nous nous souviendrons que Paul a écrit :

« Car je ne veux pas, frères, que vous ignoriez ce mystère, afin que vous ne vous regardiez pas comme sages, c'est qu'une partie d'Israël est tombée dans l'endurcissement, jusqu'à ce que la totalité des païens soit entrée. Et ainsi tout Israël sera sauvé » (Rm 11.25-26a).

« Si leur rejet a été la réconciliation du monde, que sera leur réintégration, sinon une vie d'entre les morts? » (Rm 11.15).

5. Complément de bibliographie

- J.B. Agus, *L'Évolution de la pensée juive*, Payot, 1961.
- David Berman, *Initiation au judaïsme*, Bruxelles, 1947.
- André Neher, *Moïse et la vocation juive*, Coll. « Maîtres spirituels », Éd. du Seuil, no 8.
- W. Osterley, *Le Sabbat* (textes de la Mishnah avec commentaires), Payot.
- P. Paraf, *L'État d'Israël dans le monde*, Payot.
- Léon Poliakov, *De Mahomet aux Marranes*, Calmann-Levy, 1961.
- Safran, *La Cabale*, Payot, 1960.
- Léo Schaya, *L'homme et l'absolu selon la Kabbale*, Corrèa, 1958.
- Georges Vadja, *L'amour de Dieu dans la théologie juive du Moyen Âge*, Vrin, 1957.
- Ernest Weill, *Choul'âne Aroukh abrégé*, Strasbourg, 1948.

Gabriel Millon, pasteur

Aaron Kayayan, *Discerner les esprits*. Foi et Vie Réformées, Palos Heights, 1997.

L'auteur (1894-1985) a été professeur d'Écriture sainte et d'hébreu et doyen de la Faculté libre de théologie protestante d'Aix-en-Provence.

www.ressourceschretiennes.com



2015. Utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons. Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))